



SAISON 2023 / 2024



SAMEDI 17 JUIN 2024

N°44



DEUX BELLES FINALES "CRITÉRIUM" POUR CLÔTURER LA SAISON 2023 - 2024

Samedi 15 juin : juste une semaine après l'organisation des finales SENIORS, l'équipe dirigeante de l'U.S. VILLARS, réunie autour de Jean DAINOTTO, a superbement assisté les bénévoles du DISTRICT de la LOIRE pour le bon déroulement des finales "CRITÉRIUM".

Quatre belles équipes pour deux matches de bonne qualité ont définitivement clôturé la saison sportive 2023/2024.



L'équipe dirigeante de l'U.S. VILLARS

CHAMBÉON MAGNEUX vainqueur de la coupe DIVERSIFIÉE « INTERSPORT »



SAINT MARCELLIN finaliste de la coupe DIVERSIFIÉE « INTERSPORT »



Les équipes de FIRMINY et L'ETRAT LA TOUR réunies avant de jouer la finale de la coupe de l'AMITIÉ « CRÉDIT AGRICOLE »



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU DISTRICT SAISON 2023-2024

Représentation des clubs à l'Assemblée Générale électorale du D.L.F.

102 ° Assemblée Générale du D.L.F.

Vendredi 28 juin 2024

Salle « Maison du Temps Libre »

Boulevard Noël Landy

42740 ST PAUL EN JAREZ

Représentants des clubs

Le représentant du club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des Statuts du D.L.F...

Le représentant direct du club est le président du dit club ou toute autre personne licenciée de ce club et disposant d'un pouvoir signé par le dit président.

Le représentant d'un club peut représenter au maximum un club en plus du sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme, signé par le président de chacun des clubs qu'il représente.

Dès l'accueil, vérification de la régularité de la représentation et émargement :

- Rendez-vous à la table indiquée sur votre pouvoir : en haut à droite.
- Présentation de votre feuille de présence/pouvoir dûment remplie, **accompagnée de votre licence ou d'une pièce d'identité (pièces obligatoires)**.
- Emargement de la feuille de présence.

CDOS LOIRE

RAPPEL

Le **mardi 25 juin 2024**, le CDOS Loire organise avec de nombreux partenaires de la ville et du territoire, une **journée de prévention-santé à destination des futurs retraités et retraités**.

Cette action de promotion de la santé permettra, à la suite de la journée, de proposer des groupes de pratique d'activité physique à partir de septembre 2024 sur la commune.

Journée ouverte à tous et toutes, de la commune de Saint-Bonnet-le-Château et des alentours : n'hésitez pas à venir nous rencontrer et partager l'information au plus grand nombre autour de vous !

Nous pouvons pré-inscrire les bénéficiaires, si certains souhaitent venir à la rentrée. Donc, n'hésitez pas à leur en parler !

Action CDFPPA CDOS Loire - Montrond les Bains

Le CDOS Loire est financé depuis 2015 par le Ministère de la Santé et le Ministère des Sports, et leurs délégations régionales et départementales, pour assurer la coordination.

Cela représente 400 nouvelles personnes accompagnées par an sur notre territoire ligérien, de 8 à 85 ans, et sur les différents lieux de vie du département.

Nous avons pour projet de proposer **une action de prévention-santé pour les personnes âgées de plus de 65 ans, de Montrond-les-Bains et son bassin de population**.

Je me permets ainsi de prendre contact avec vous pour savoir s'il serait possible d'organiser un temps de rendez-vous multi acteurs (mairie, Communauté de Commune, CPTS Roannais Défi Santé, Filière Gérontologique, Ligue contre le cancer Loire, CPAM 42, ...) par **visio, afin d'échanger collectivement du projet et de sa projection potentielle de mise en place**.

Informations utiles

Maël **GARROS**, CTD-Coordinateur Sport Santé CDOSL / DAPAP / MSS Loire, Maison Départementale des Sports, 4 rue des Trois Meules, BP 90144 - 42012 Saint-Étienne CEDEX 2

Téléphones : **04 77 59 56 09 / 06 26 04 33 02**



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.90

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

Aucun club ne s'étant porté volontaire pour l'organisation de sa réunion de fin de saison et devant le nombre déjà abondant de rendez-vous (centenaire de la Délégation, AG électorale du District, AG des clubs, etc), le bureau de la Délégation du Roannais a décidé d'annuler cette réunion de fin de saison, initialement prévue le 20 juin, et vous proposera une réunion de rentrée en septembre.

LIVRE DU CENTENAIRE

Dans le cadre de son centenaire, la Délégation du Roannais a édité un livre de 124 pages comportant de nombreuses photos, retraçant son historique, celui de ses clubs, ainsi que de nombreux palmarès. Cet ouvrage est en vente au prix de 20 euros : il est disponible au siège de la Délégation, 58 boulevard Baron du Marais, à Roanne, aux heures habituelles d'ouverture.

DEMANDES DE LICENCES SAISON 2024 - 2025

Le « Pôle licences » de la LAuRAFoot vous informe de l'ouverture de l'enregistrement des licences sur « Footclubs ».

Les documents relatifs à la campagne des licences sont disponibles.

DATE A RETENIR

- Vendredi 28 juin : Assemblée Générale électorale du District de la Loire à ST PAUL EN JAREZ, Salle « Maison du Temps Libre » Boulevard Noël Landy - 42740 ST PAUL EN JAREZ

Représentation des clubs à l'Assemblée Générale électorale du D.L.F.

Le représentant du club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des Statuts du D.L.F...

Le représentant direct du club est le président du dit club ou toute autre personne licenciée de ce club et disposant d'un pouvoir signé par le dit président.

Le représentant d'un club peut représenter au maximum un club en plus du sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme, signé par le président de chacun des clubs qu'il représente.

Dès l'accueil, vérification de la régularité de la représentation et émargement :

- Rendez-vous à la table indiquée sur votre pouvoir : en haut à droite.
- Présentation de votre feuille de présence/pouvoir dûment remplie, **accompagnée de votre licence ou d'une pièce d'identité (pièces obligatoires).**
- Emargement de la feuille de présence.

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (jeunes et seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- **Lundi 26 aout, de 8h30 à 17h30**
- **Mardi 27 aout de 8h30 à 17h30**
- **Mercredi 28 aout, de 8h30 à 17h30**

Sur les installations de LENTIGNY.

Ouverture des inscriptions : début juillet.

N'attendez pas, si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

Président : François RIOUFFREY
Secrétaire : Philippe GUILLOT

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

RAPPEL MONTÉES – DESCENTES JEUNES (1^{ère} parution le 24/02/2024)

*MONTÉES :

U18

U18 D1 : le 1^{er} accède en U20 R2 suivant les modalités définies par la ligue AURA.

Possibilité de match de barrage entre 1 représentant du 01, 03, 15, 42, 43 et 63 (Décision du Conseil de Ligue du 25/10/2023) - L'équipe garde sa place en U18 D1

U18 D2 : les 2 premiers de chaque poule (A et B) accèdent en U18 D1

U18 D3 : le premier de chaque poule accède en U18 D2

U17

U17 D1 : le 1^{er} accède en U18 R2 – L'équipe conserve sa place en U17 D1

U17 D2 : les 2 premiers (poule unique) accèdent en U17 D1

U15

U15 D1 : le 1^{er} accède en U16 R2 – L'équipe garde sa place en U15 D1

U15 D2 : les 2 premiers de chaque poule (A et B) accèdent en U15 D1

U15 D3 : le premier de chaque poule accède en U15 D2

U14

U14 D1 : le 1^{er} accède en U15 R2 – L'équipe garde sa place en U14 D1

*DESCENTES :

U18

U18 R2 : la ou les équipes descendantes ont le choix de descendre en U18 D1 ou U17 D1.

U18 D1 : les équipes classées aux 11^{ème} et 12^{ème} places, sont reléguées en U18 D2.

En cas de descente(s) de Ligue en U18 R2 et U16 R2, c'est le 10^{ème} qui descend, et ainsi de suite

U18 D2 : les équipes classées aux 11^{ème} et 12^{ème} places de chaque poule sont reversées en « poule de brassage », et ainsi de suite

U16

U16 R2 : les équipes descendantes du championnat AURA ont le choix de descendre en U18 D1 ou U17 D1

U17

U17 D1 : les équipes classées aux 11^{ème} et 12^{ème} places sont reléguées en U17 D2

En cas de descente(s) de Ligue en U18 R2 ou U16 R2, c'est le 10^{ème} qui descend, et ainsi de suite, en U17 D2

U17 D2 : pas de descente (poule unique)

U15

U15 R2 : les équipes descendantes du championnat AURA ont le choix de descendre en U17 D1 ou U15 D1

U15 D1 : les équipes classées aux 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} places sont reléguées en D2

U15 D2 : les équipes classées aux 11^{ème} et 12^{ème} places de chaque poule sont reversées en « poule de brassage ».

RÉCEPTION DOSSIERS

FORFAIT SIMPLE

Affaire n° R244 - Dossier transmis par la Commission Seniors Futsal Poule B J10
Affaire n° R245 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D2 J10
Affaire n° R246 - Dossier transmis par la Commission Féminine U15 D2 J11

DECISIONS

N° R244 : rencontre n°27857245 du 20/05/24 – Futsal Seniors Poule B : GR BLAVOZY/ST GERMAIN – PLCQ 42
Match perdu par forfait à GR BLAVOZY/ST GERMAIN, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**PLCQ 42**) sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

N° R245 : rencontre n°27752435 du 25/05/24 – U15 D2 : FC ST ETIENNE – ENTENTE LIGNON
Match perdu par forfait à ENTENTE LIGNON, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**FC. ST ETIENNE**) sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

N° R246 : rencontre n°27752443 du 01/06/24 – Féminines U15 D2 : ENTENTE LIGNON - FC. ROANNE 2
Match perdu par forfait à FC. ROANNE 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**ENTENTE LIGNON**) sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

AMENDES

Amende pour forfait simple

554410 BLAVOZY/ST GERMAIN	50 €
564528 ENTENTE LIGNON	30 €
546805 FC. ROANNE	30 €

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la commission d'appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF

J'ai une question ...



“ Quelles sont les obligations concernant les arbitres-assistants pour les matchs de compétition ? ”



Article 49.5 des Règlements sportifs du District de la Loire - Arbitres assistants

Tous les matchs de compétition organisés par le District, pour lesquels deux arbitres assistants officiels ne sont pas désignés, se dérouleront avec deux arbitres bénévoles licenciés, appartenant à chacun des deux clubs en présence.

Ces assistants, bien que devenus officiels par leur enregistrement sur la feuille de match, ne signaleront que les sorties du ballon du terrain.

Une rencontre ne peut pas se dérouler en l'absence d'au moins un arbitre-assistant.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RECEPTION DOSSIERS

FORFAIT SIMPLE

- **Affaire n°92** – Dossier transmis par la Commission Critérium Poule B

DECISION

N°92 – Rencontre n°26983243 du 27 avril 2024 : Critérium Poule B : ST ANDRE D'APCHON – FILERIN

Match perdu par forfait à FILERIN, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**ST ANDRE D'APCHON**) sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

AMENDE

Amende pour forfait simple :

563814 – FILERIN : 50 €

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.72

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

Président : FOREST Jean-Louis
Secrétaire : MAZOYON Maurice
Représentant des clubs : MAGNIN André
Représentant du Comité Directeur : VIDRY Francis
Représentant de la Commission des Arbitres : AZNAR Denise et LIGOUT Jean-Claude
Membres : ARTAUD Pascal et FERRAND Frédéric

LISTE DES CLUBS EN INFRACTION AU 30 JUIN 2024

Niveau	Clubs	N° Club	Raisons	infractions	Mutés en moins pour la saison 2024 - 2025
D1	Chateauneuf	533556	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 120 €
D1	St Just St Rambert	523656	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 120 €
D1	Champdieu Marcilly	590363	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2024 – 2025
D1	Chambon Feug. Dervaux	547447	Moins de 18 matches arbitrés X 2	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 240 €
D1	Haut Pilat	249920	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025
D1	Sorbiers Talaudière	564205	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 120 €
D2	Cellieu	517999	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €
D2	Crémeaux	504513	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €
D3	Portugais Loire	523196	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2024 – 2025
D3	Ricamarie Ol. du Montcel	537727	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €
D3	Usson en Forez	509200	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €
D4	Bellegarde en Forez	504820	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2024 – 2025
D4	Chausseterre Les Salles	526809	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €
D4	Coutouvre	527001	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €
D4	Doizieux	523340	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €
D4	Fc. Lerptien	549300	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025
D4	La Chaumière	560588	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025

D4	Moulins Cherier	527609	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2024 – 2025
D4	Olympique du Forez	560271	Manque 1 arbitre	4 ^{ème} année	Interdit de mutés : saison 2024 – 2025 Et de montée en division supérieure
D4	Se. Ol. Terrenoire	563864	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025
D4	St Victor sur Loire	525333	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2024 – 2025
D4	St Victor sur Rhins	521801	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2024 – 2025

COURRIERS REÇUS

M. MIRABEL Alexis, démission du club de Riorges : accord, mais doit rester indépendant les 4 prochaines saisons à compter du 14 mai 2024.

M. FERNANDES Corentin : noté.

ENTENTE HAUT FOREZ : noté.

COMMELLE VERNAY : **accord pour un muté supplémentaire en U18.**

POLE CLUBS ET DEVELOPPEMENT



Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01

COMMISSION TECHNIQUE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.81/83

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

Président : TEIL Michel – 06 22 74 80 81

CTD-PPF : PUPIER Ludovic – 07 61 54 08 08

CTD-DAP et secteur Roannais : VALLAS William – 07 61 54 08 24

Secteur Stéphanois Forez et Milieu Scolaire : MANCEAU Sébastien – 07 61 54 07 76

Secteur Gier Ondaine : JACON Alain – 07 63 17 10 25

Secteur Plaine : SIAS Bruno – 07 63 17 10 36

FORMATIONS

Educateurs inscrits sur le CFI Seniors des 30 août et 13 septembre à La Talaudière

AHMADOUCHE Mohamed (Sorbiers La Talaudière)

BRUN Patrick (Olympique St Etienne)

CLUZEL Michael (Sorbiers La Talaudière)

DEVOUASSOUX Eva (Sorbiers La Talaudière)

MASSARDIER Yoann (Sorbiers La Talaudière)

OUAAMARI Taofik (Sorbiers La Talaudière)

PERRIER Pascal (Sorbiers La Talaudière)

VALLA Milhan (Sorbiers La Talaudière)

VALOIS Julie (Sorbiers La Talaudière)

VERCASSON Aurélien (Sorbiers La Talaudière)



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

ENGAGEMENTS 2024/2025

Les engagements seront disponibles prochainement.

D1 - D2 - D3 : jusqu'au dimanche 7 juillet à minuit.

D4 - D5 : jusqu'au dimanche 21 juillet à minuit.

Coupe de la Loire : jusqu'au 21 juillet à minuit.

Coupe Valeyre/Léger : jusqu'au 21 juillet à minuit.

L'engagement en Coupe de la Loire est indépendant de la Coupe Valeyre/Léger. Les clubs peuvent s'engager sur les deux coupes, s'ils le souhaitent.

COURRIER RECU

LauRAFoot : demande pour les accédants en R3 pour 2024/2025.

MONTEES SAISON 2023 - 2024

De D1 en R3 : Dervaux - Rive de Gier - St Christo Marcenod

De D2 en D1 : St Romain le Puy – Ecotay Moingt - Loire Sornin - Lignon

De D3 en D2 : Abh – Etrat La Tour 3 - Villars 2 – Se. La Métare - Feurs 3 - Roanne Portugais - Montagnes du Matin - Roannais Foot 42 (3)

De D4 en D3 : St Galmier Chamboeuf 3 - St Romain le Puy 2 - St Christo Marcenod 2 - St Just St Rambert 2 - La Chaumière - Andrézieux 3 - Ecotay Moingt 2 - St Just en Chevalet - Goal Foot 2 - Parigny St Cyr - Coutouvre - Loire Sornin 2

De D5 en D4 : Luriecq Sud Forez - Hautes Chaumes - Le Creux St Chamond – Avant Garde St Etienne - Filerin 2 - Roanne Mayollet - Montagnes du Matin 2 - Régny - St Julien la Vêtre - St Just en Chevalet 2.

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.

DESCENTES SAISON 2023/2024

De D1 en D2 : Chateauneuf - St Galmier Chamboeuf 2 – Champdieu Marcilly - Roanne Parc (FG)

De D2 en D3 : Toranche - Feu Vert St Chamond - Côte Chaude 2 - St Denis de Cabanne - Psm - Rhins Trambouze - Montrond/Cuzieu - Asa. Chambon Feugerolles 2 (FG)

De D3 en D4 : Chambéon Magneux 2 ou Fc. Roanne 2 - Olympique Est Roannais 2 - Villerest - Briennon - Villers - Astrée - Pays de Coise 2 – La Fouillouse 2 - Ricamarie Ol. Du Montcel (FG) - Usson - St Marcellin en Forez – Champdieu Marcilly 2

De D4 en D5 : Ste Foy St Sulpice - Roanne Portugais 2 - Roanne Parc 2 (FG) - Villers 2 – Chambéon Magneux 2 - St Charles Vigilante - Doizieux - Ricamarie Ol. Du Montcel 2 (FG)

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

NOTE IMPORTANTE AUX CLUBS - ENGAGEMENTS 2024 / 2025

Les engagements seront disponibles prochainement.

La date limite pour les engagements des équipes de D1, D2 et D3 est fixée au **7 juillet 2024, à minuit**.

La date limite pour les engagements des équipes de D4 et D5 est fixée au **21 juillet 2024, à minuit**.

La date limite pour les engagements des Coupes de la Loire et Valeyre/Léger est fixée **au 21 juillet 2024, à minuit**.

L'engagement en Coupe de la Loire est indépendant de la Coupe Valeyre/Léger. Les clubs peuvent s'engager sur les deux coupes, s'ils le souhaitent.

La date limite pour les engagements des Coupes « Intersport » D3/D4 et D5 est fixée au **15 aout 2024, à minuit**.

MONTEES EN DIVISION SUPERIEURE

- D2 en D1 :

Loire Sornin

- D3 en D2

Feurs 3 – Roanne Portugais 1 – Montagnes du Matin 1 – Roannais Foot 42 (3)

- D4 en D3

Ecotay Moingt 2 – St Just en Chevalet 1 – Goal Foot 2 – Parigny St Cyr 1 – Coutouvre 1 – Loire Sornin 2

- D5 en D4

Filerin 2 – Roanne Mayollet – Montagnes du Matin 2 – Régnay 1 – St Julien la Vêtre 1 – St Just en Chevalet 2

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Courrier : Michel RIBIER - 04 77 92 28 87
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U13 : Souhil MANESRI - 06 51 27 25 99
U7 / U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U7 / U14 / U15 : : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90
U9 : Alain CERRUTTI - 06 79 86 98 88 (uniquement sur messagerie vocale, SMS ou mail)
U11 : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28
Jeunes Pousses : Thomas BESSON - 06 61 62 95 43

COURRIER REÇU

Veauche : contestations sanctions match U18 D3

INFORMATIONS AUX CLUBS

- A l'attention des clubs :

Tous mails concernant la Commission des Jeunes doivent être envoyés directement à la Commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

technique-jeunes@loire.fff.fr

INFORMATIONS U17 / U18

Rappel montées / descentes

U18 D1

Le 1^{er} monte en U20 R2 ou joue les barrages d'accession (8 places sont offertes aux districts dont 6 possédants un championnat U20).
Les 4 derniers descendent en U18 D2, si pas de descente Ligue.

U18 D2

Les 2 premiers de chaque poule montent en U18 D1.
Les 2 derniers descendent en D3 phase 1.

U18 D3

Les 1^{ers} de chaque poule (4) montent en U18 D2.

U17 D1

Le 1^{er} monte en U18 R2
Les 2 derniers descendent en U18 D2, si pas de descente de Ligue (U16 R2).

U17 D2

Les 2 premiers montent en U17 D1.

INFORMATIONS U14 / U15 / U15 à 8

Rappel montées / descentes

U15 R2 :

Les équipes descendantes du championnat AURA ont le choix de descendre en U17 D1 ou U15 D1.

U15 D1 :

Le 1^{er} accède en U16 R2 – L'équipe garde sa place en U15 D1.
Les 4 derniers descendent en D2.

U15 D2 :

Les deux premiers de chaque poule (A et B) montent en U15 D1
Les deux derniers de chaque poule sont relégués en « poule de brassage » D15

U15 D3 :

Le premier de chaque poule accède en U15 D2

U14 D1 :

Le 1er accède en U15 R2 ou garde sa place en U14 D1

U14

Pour la saison prochaine, les clubs qui participaient à ce championnat sont priés de confirmer leur souhait, afin de prévoir éventuellement une compétition U14 D1 la saison prochaine.

L'inscription officielle sur « Footclubs » se fera jusqu'au **31 juillet** et les clubs devront avoir au minimum 8 licences U14 validées pour participer à ce championnat



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.94

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Jean-Luc AUGEREAU : 06 65 24 14 40 - Jean-Louis MICHEL : 06 79 04 61 39

COURRIERS RECUS

Avenir Côte : demande de monter en U18 D2, en cas de désistement.

MONTEES – DESCENTES POUR 2024-2025

Sous réserves de validation officielle, voici les mouvements prévus à l'issue de cette saison :

U18

- **Montées de D2 en D1** : Chambon Feugerolles Dervaux – Roche St Genest – Loire Sornin – Loire Forez
- **Montées de D3 en D2** : Fc. St Etienne – Bords de Loire – Bois Noirs – Rhins Trambouze
- **Descentes de D1 en D2** : Olympique St Etienne – Cellieu – Essor – St Galmier Chamboeuf
- **Descentes de D2 en D3** : St Just St Rambert – Entente Doizieux/St Paul – Feurs – Roanne Parc

U15

- **Montées de D2 en D1** : Villars – Rive de Gier 2 – Abh – Entente Avenir Côte/Filerin
- **Montées de D3 en D2** : Fc. St Etienne – St Joseph St Martin – Loire Forez – Commelle
- **Descentes de D1 en D2** : Le Coteau – St Chamond – Oc. Ondaine – Haut Pilat
- **Descentes de D2 en D3** : Ricamarie Olympique du Montcel – La Fouillouse - Goal Foot – St Romain le Puy



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.95

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03
Membre : Alain PARATCHA

ENGAGEMENTS DES EQUIPES

Les engagements seront disponibles prochainement.

Afin de préparer la saison prochaine, les équipes CRITERIUM devront obligatoirement être engagées avant le **12 août 2024**.

Quant aux équipes Loisir + 40 ans à 7, la date est fixée au **9 septembre 2024**.



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Secrétaire : Chantal DEGOULANGE - 06 07 89 27 80
Responsables championnats et coupes : Claire BROUSSET
Educatrice sportive football féminin : Justine MERLE
district@loire.fff.fr

COURRIERS RECUS

Sorbiers La Talaudière, St Paul en Jarez, Lignon.



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

Président : Pascal REBAUD - 06 14 68 55 67
Vice-Président : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr – 07 63 17 10 40
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Cédric MARY - 06 17 32 72 73
Vérifications rapports : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant CDA : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Trésorier : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND - 06 98 40 81 79

RENOUVELLEMENT DOSSIER

- Le dossier de renouvellement de la licence « arbitre » pour la saison 2024 - 2025 est en ligne sur le site du District, rubrique **ARBITRAGE** ou directement à cette adresse : <https://loire.fff.fr/arbitrage/renouvellement-licence-arbitre-2024-25/>

À noter : la date limite de retour est fixée au **15 juillet 2024**.

QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR TOUS LES ARBITRES ET LES OBSERVATEURS - SAISON 2024 - 2025

Le questionnaire en ligne 2024 - 2025 des arbitres toutes catégories, jeunes et seniors, gérés par la CDA de la Loire, et des observateurs est à effectuer sur un formulaire informatique, du mercredi 1er mai jusqu'au lundi 15 juillet, à 23h59. Au mardi 16 juillet à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer les réponses et de valider le questionnaire.

LIEN : <https://forms.gle/qJ9LtdmQG4W5aTgHA>

A VOS AGENDAS

- samedi 29 juin + 6 et 7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.

Conformément à l'article 24.1 du R.I. de la CDA Loire, votre présence aux rassemblements de mi-saison organisés par la CDA était obligatoire.

Pour les absents, vous devez envoyer votre justificatif (ex. attestation employeur) au plus tard vendredi 15 mars à l'adresse suivante arbitres@loire.fff.fr.

Si votre absence n'est pas justifiée alors vous vous exposez à un retrait de désignations ainsi qu'un malus au classement de fin de saison.

INFORMATION ARBITRES

Le listing de renouvellement des dossiers arbitres pour la saison 2024-2025 paraîtra à partir de la semaine 26.

IMPAYES

Messieurs les arbitres, si vous avez des impayés, nous vous prions de bien vouloir les envoyer rapidement.
Les comptes s'arrêtant fin juin pour la saison 2023/2024, au-delà de cette date aucun impayé ne sera pris en considération.



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.96

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

- Responsable C.A. : Tonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Léo DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Désignations critères : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Responsable Observation et Validateur rapport Nord / Sud : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

INDISPONIBILITES

- M. BEN MOSBAH Jamel : du 19 septembre au 27 octobre
- M. CROCE Johan : du 30 août au 1^{er} septembre
- M. PARISEL Fabrice : du 1^{er} juillet au 30 août

RENOUVELLEMENT DOSSIER ADMINISTRATIF

- **Le dossier de renouvellement de la licence « arbitre » pour la saison 2024/2025** est en ligne sur le **site du District**, rubrique **ARBITRAGE**, ou directement à cette adresse : <https://loire.fff.fr/arbitrage/renouvellement-licence-arbitre-2024-25/>

À noter : la date limite de retour est fixée au **15 juillet 2024**.

QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR TOUS LES ARBITRES ET LES OBSERVATEURS - SAISON 2024/2025

Le questionnaire en ligne 2024/2025 des arbitres toutes catégories, jeunes et seniors, gérés par la CDA de la Loire, et des observateurs, est à effectuer sur un formulaire informatique, du mercredi 1^{er} mai **jusqu'au lundi 15 juillet**, à 23h59. Au mardi 16 juillet à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer les réponses et de valider le questionnaire.

LIEN : <https://forms.gle/qJ9LdmQG4W5aTgHA>

CLASSEMENTS

Les classements arbitres paraîtront sur le site du District fin de semaine 26.

IMPORTANT

Les arbitres suivants sont priés de fournir une échographie cardiaque pour le 30 juin 2024, document indispensable au renouvellement de la licence pour la future saison. Prévoir rendez-vous chez cardiologue dès à présent car très long à obtenir.

MM. PARANDON Alban – PALEAU Morgan – TACHON Mickaël

A VOS AGENDAS

Conformément à l'article 24.1 du R.I. de la CDA Loire, votre présence aux rassemblements de mi-saison organisés par la CDA était obligatoire.

Pour les absents, vous devez envoyer votre justificatif (ex. attestation employeur) au plus tard vendredi 15 mars à l'adresse suivante arbitres@loire.fff.fr.

Si votre absence n'est pas justifiée alors vous vous exposez à un retrait de désignations ainsi qu'un malus au classement de fin de saison.

- samedi 29 juin + 6 et 7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

Président : Pascal REBAUD - 06 14 68 55 67
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian REBAUD - 06 28 47 08 76
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr – 07 63 17 10 40
Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Validations rapports : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Désignations U18 –U17 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignations U15-U14 : Guessoum OUSSAMA – 07 83 34 88 66
Désignations observateurs, accompagnateurs : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignations Ligue jeunes : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Yssa GHADAB – 07 83 34 88 66
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian AURAND - 06 98 40 81 79

RENOUVELLEMENT DOSSIER ADMINISTRATIF

- Le dossier de renouvellement de la licence « arbitre » pour la saison 2024 - 2025 est en ligne sur le site du District, rubrique ARBITRAGE ou directement à cette adresse : <https://loire.fff.fr/arbitrage/renouvellement-licence-arbitre-2024-25/>

À noter : la date limite de retour est fixée au 15 juillet 2024.

QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR TOUS LES ARBITRES ET LES OBSERVATEURS - SAISON 2024 - 2025

Le questionnaire en ligne 2024 - 2025 des arbitres toutes catégories, jeunes et seniors, gérés par la CDA de la Loire, et des observateurs est à effectuer sur un formulaire informatique, du mercredi 1er mai jusqu'au lundi 15 juillet, à 23h59. Au mardi 16 juillet à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer les réponses et de valider le questionnaire.

LIEN : <https://forms.gle/qJ9LtdmQG4W5aTgHA>

A VOS AGENDAS

- samedi 29 juin + 6/7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.

Conformément à l'article 24.1 du R.I. de la CDA Loire, votre présence aux rassemblements de mi-saison organisés par la CDA était obligatoire.

Pour les absents, vous devez envoyer votre justificatif (ex. attestation employeur) au plus tard vendredi 15 mars à l'adresse suivante arbitres@loire.fff.fr.

Si votre absence n'est pas justifiée alors vous exposez à un retrait de désignations ainsi qu'un malus au classement de fin de saison.

INFORMATIONS ARBITRES

Le listing de renouvellement des dossiers arbitres pour la saison 2024-2025 paraîtra à partir de la semaine 26.

IMPAYES

Messieurs les arbitres, si vous avez des impayés, nous vous prions de bien vouloir les envoyer rapidement.

Les comptes s'arrêtant fin juin pour la saison 2023/2024, au-delà de cette date aucun impayé ne sera pris en considération.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

- Désignations : Léo DUSSUD - 07 82 64 63 66
- Secrétaire : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignations observateurs : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
- Validations rapports : Tahar CHALABI - 06 62 58 38 19

RENOUVELLEMENT DOSSIER ADMINISTRATIF

- Le dossier de renouvellement de la licence « arbitre » pour la saison 2024/2025 est en ligne sur le site du District, rubrique **ARBITRAGE**, ou directement à cette adresse : <https://loire.fff.fr/arbitrage/renouvellement-licence-arbitre-2024-25/>

À noter : la date limite de retour est fixée au **15 juillet 2024**.

QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR TOUS LES ARBITRES ET LES OBSERVATEURS - SAISON 2024/2025

Le questionnaire en ligne 2024/2025 des arbitres toutes catégories, jeunes et seniors, gérés par la CDA de la Loire, et des observateurs, est à effectuer sur un formulaire informatique, du mercredi 1er mai jusqu'au lundi 15 juillet, à 23h59. Au mardi 16 juillet à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer les réponses et de valider le questionnaire.

LIEN : <https://forms.gle/qJ9LtdmQG4W5aTgHA>

CLASSEMENTS

Les classements arbitres paraîtront sur le site du District fin de semaine 26.

IMPORTANT

Les arbitres suivants sont priés de fournir une échographie cardiaque pour le 30 juin 2024, document indispensable au renouvellement de la licence pour la future saison. Prévoir rendez-vous chez cardiologue dès à présent car très long à obtenir.
MM. CORTIER Loïc – ELEKA Aaron – GEZGIN Gani - TOK Berat – VATAN Boris

A VOS AGENDAS

Conformément à l'article 24.1 du R.I. de la CDA Loire, votre présence aux rassemblements de mi-saison organisés par la CDA était obligatoire.

Pour les absents, vous devez envoyer votre justificatif (ex. attestation employeur) au plus tard vendredi 15 mars à l'adresse suivante : arbitres@loire.fff.fr.

Si votre absence n'est pas justifiée alors vous vous exposez à un retrait de désignations ainsi qu'un malus au classement de fin de saison.

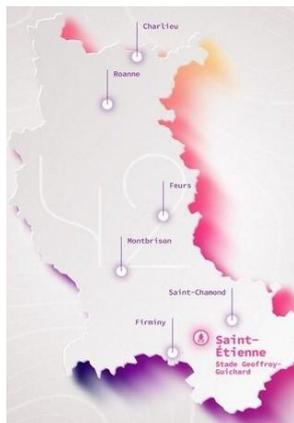
- samedi 29 juin + 6 et 7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 (du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre)

QUID DU FOOT LIGÉRIEN ?

Les Jeux Olympiques d'été 2024 qui se déroulent en France pour la troisième fois, après 1900 et 1924, sont les 33^{ème} Olympiades. Ils regroupent 200 comités nationaux olympiques, 32 sports, 329 épreuves et 10 500 athlètes.

Le football fait partie, bien entendu, des compétitions et nos sélections nationales, féminine et masculine, espèrent les meilleurs résultats possibles. En tant que place forte du football français, Saint-Etienne a l'honneur d'accueillir six matchs des tournois féminin et masculin :



- **Mercredi 24 juillet à 15h** : Groupe B Masculins : Argentine - Maroc
- **Jedi 25 juillet à 17h** : Groupe A Féminines : Canada - Nouvelle-Zélande
- **Samedi 27 juillet à 17h** : Groupe B Masculins : Ukraine - Maroc
- **Dimanche 28 juillet à 21h** : Groupe A Féminines : France - Canada
- **Mardi 30 juillet à 19h** : Groupe A Masculins : Etats-Unis - Guinée
- **Mercredi 31 juillet à 19h** : Groupe B Féminines : Zambie - Allemagne

LA FLAMME

Il ne vous aura pas échappé que la flamme olympique va illuminer la Loire, le samedi 22 juin. Une journée particulière au cours de laquelle le département va être sous les feux de l'actualité. La flamme doit traverser sept communes : Charlieu, Roanne, Feurs, Montbrison, Firminy, Saint-Chamond, terminant son périple par Saint-Etienne et le stade Geoffroy-Guichard. Ils seront 155 porteurs et porteuses à se relayer pour ce cérémonial des jeux modernes, alors que le nombre total de relayeurs prévu jusqu'à Paris est de 11 000 volontaires.

RAPIDE RAPPEL DES DERNIERS JEUX AU JAPON (2020) :

- Les féminines n'étaient pas qualifiées, suite à la Coupe du Monde 2019, en terminant seulement en quart de finale.
- Les masculins étaient présents mais n'ont pas passé le cap de la phase de poules, se classant 3^{ème} derrière le Japon et le Mexique.
- Chez les filles, la médaille d'or revint au Canada, vainqueur au tirs au but de la Suède (nul 1-1).
- Chez les garçons, victoire du Brésil, médaille d'or, devant l'Espagne (2-1 après prol.).

LES JEUX OLYMPIQUES ET LES FOOTEUX LIGÉRIENS

Au cours de la longue histoire des Jeux, le football est toujours resté en retrait par rapport aux autres disciplines. Il faut dire que son statut de sport professionnel s'est longtemps heurté à l'idéal olympique, même si ce dernier mériterait un long débat. Toujours est-il que la principale difficulté du football aux J.O. aura toujours été de définir les critères de sélections des joueurs, par rapport au statut pro. La solution qui s'impose depuis de nombreuses années étant d'instaurer une limite d'âge (avec quelques dérogations ...). Dans ce contexte, la France a réussi à obtenir une médaille d'or en 1984. Une belle satisfaction, la même saison que la victoire de la sélection A de Michel Hidalgo, en Championnat d'Europe des Nations.

Parmi tous les joueurs ayant participé aux J.O., il se trouve bien évidemment quelques joueurs ayant porté le maillot vert. Pour tous, gageons que les J.O. ont été une parenthèse marquante de leur carrière.

L'Equipe de France a brillé aux J.O. lors des premières éditions, de 1900 à 1928, avec deux places de demi-finalistes mais, à l'époque, le foot à Saint Etienne était balbutiant et l'organisation des championnats n'était pas encore réglementée comme aujourd'hui.

Après-guerre, l'ASSE a régulièrement fourni des joueurs aux équipes de « France Amateur », mais encore fallait-il qu'elles soient qualifiées pour les tournois olympiques, à l'image de la sélection 1952 en Finlande. Dans cette équipe, on notait le nom du Lillois et futur Stéphanois, **Bernard LEFEBVRE** qui sera champion de France avec les « Verts » en 1957.

Les premiers « vrais » Stéphanois à participer à un tournoi olympique sont **Gines GONZALES** et **Jean-Baptiste BORDAS** qui, avec leur ancien équipier **Gérard COINCON** (alors à Strasbourg), participeront aux J.O. de Rome, en 1960 (éliminés d'entrée).

En 1968 à Mexico, la sélection comporte dans ses rangs le jeune **Jean-Michel LARQUÉ** et un jeune appelé du Bataillon de Joinville, **Yves TRIANTAFILOS**. L'équipe s'incline en 1/4 de finale au stade Aztèque, contre le Japon (1-3).

C'est de nouveau en 1/4 que s'arrête l'aventure des « Bleus » en 1976, à Montréal, avec une défaite sans appel (0-4) contre la RDA. Pourtant l'équipe est emmenée par un certain **Michel PLATINI**, alors à Nancy, et un autre futur Stéphanois, le Messin **Patrick BATTISTON**. Parmi les titulaires, figure le Duniérois **Jean-Marc SCHAEER**, à l'époque réserviste des « Verts » et habitué des matchs de Division 3.

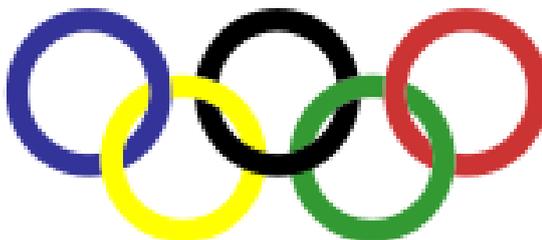
La consécration et l'or arrivent en 1984, aux USA. En finale, la France bat le Brésil (2-0) avec, dans l'équipe, en milieu de terrain, **Jean-Louis ZANON**, déjà titulaire à l'ASSE depuis quelques saisons. En cours de match, **Patrice GARANDE**, formé chez les « Verts » mais joueur à Auxerre, rentre en jeu. Cette victoire à Los Angeles reste, à ce jour, la seule présence des « Bleus » sur le podium des Jeux.

Il faut attendre 12 ans pour revoir la France aux J.O. En 1996, de nouveau aux USA, l'équipe confiée à Raymond DOMENECH échoue en 1/4 de finale face au Portugal. En défense centrale, on retrouve **Patrick MOREAU** qui vient d'achever sa 4^{ème} saison à l'ASSE avant de partir à Bastia.

Les derniers Stéphanois à avoir participé aux J.O. sont **Stefan BAJIC** et **Arnaud NORDIN**, en 2020 au Japon. L'équipe est sortie en phase de groupe, devancée par le Japon et le Mexique. **BAJIC** ne jouera pas un seul match, le titulaire étant une future connaissance des « Verts », **Paul BERNARDONI**. Deux futures recrues récentes de l'ASSE font partie du groupe : **Niels N'KOUNKU** et l'un des héros de cette saison, **Nathanaël MBUKU**.

SOUVENIRS

Nous avons rencontré trois de ces joueurs qui ont connu le frisson d'un tournoi olympique. Yves TRIANTAFILOS (Tintin), Jean-Louis ZANON et Patrick MOREAU. Ils ont bien voulu ouvrir l'armoire aux souvenirs.



Yves TRIANTAFILOS : « A 17 ans, j'ai quitté Sail-sous-Couzan où, enfant, j'avais comme voisin, Aimé Jacquet, pour signer à l'ASSE. J'y jouais en « Grands Amateurs » avant de partir à l'armée en 1967, au Bataillon de Joinville. A l'époque, le BJ disputait le championnat de France de Division 2 et constituait la sélection militaire et une grosse partie de l'équipe olympique.

La France s'était qualifiée sans moi pour les J.O. de Mexico en battant, par matchs aller-retour, la Finlande puis l'Australie. Pour nous habituer à l'altitude, on nous avait organisé un stage à Font-Romeu. On est donc resté pratiquement trois mois tous ensemble. Dans la sélection, figurait, aussi Jean-Michel LARQUÉ qui avait déjà disputé quelques matchs avec les pros de l'ASSE.

La compétition avait lieu en octobre et nous étions logés au village olympique, avec tous les athlètes. Nous avons peaufiné notre préparation pendant une dizaine de jours, en jouant des matchs amicaux contre des équipes locales.

Le samedi 12 octobre, grande journée, avec le défilé de la cérémonie d'ouverture au Stade Olympique de Mexico. Un très beau souvenir, mais le début de mes ennuis. Est-ce dû au fait que nous n'avions pas de chapeau ..., mais je suis tombé malade le soir même. Je n'ai donc pas disputé un seul match officiel lors du tournoi.

L'équipe va battre la Guinée (3-1), puis réussir l'exploit face au Mexique (4-1), dans un Stade Aztèque chaud bouillant. La défaite (1-2) contre la Colombie n'a pas d'importance. L'équipe est qualifiée pour les 1/4 de finale contre le Japon qui l'emportera 3-1, mettant fin à notre aventure. Nous avons pu profiter pleinement de notre séjour au village olympique, pour découvrir d'autres disciplines et d'autres cultures. Parmi mes souvenirs, la rencontre avec « Kiki » CARON, la meilleure nageuse française de l'époque. Et surtout, un moment très fort, car j'étais au stade lorsque Dick FOSBURY a remporté le concours du saut en hauteur. Ce jour-là, le monde entier a été surpris et a découvert la nouvelle technique de saut en rouleau dorsal qui a révolutionné la discipline. Et moi j'étais là !

Nous sommes rentrés avant la cérémonie de clôture et j'ai rejoint le Bataillon de Joinville. La belle récréation était terminée... »



YVES TRIANTAFILOS

Né le 27.10.1948 à Montbrison
 Jusqu'en 1965 : U.S Couzan
 65 à 67 : ASSE Amateur
 67 à 69 : Bataillon de Joinville (D2)
 69 à 71 : UGS Boulogne (D2)
 71 à 74 : Olympiakos (D1 Grèce)
 74 à 75 : AS St Etienne (D1)
 75 à 77 : FC Nantes (D1)
 77 à 78 : FC Rouen (D1)



Jean-Louis ZANON : « Pour moi, les J.O. de 1984 à Los Angeles reste l'aboutissement d'une belle aventure humaine, débutée trois ans auparavant. C'était le premier tournoi olympique de foot où la participation des joueurs pros était autorisée. Mais avec la restriction pour les joueurs d'Europe et d'Amérique du Sud, de pas avoir participé à une Coupe du Monde.

Pour ma part, j'étais arrivé à l'ASSE comme stagiaire en 1977. J'étais pro depuis quelques années et titulaire chez les « Verts » lors des quatre dernières saisons.

Alors que l'équipe de France A de Michel Hidalgo se préparait à gagner le Championnat d'Europe 84 en France, la sélection olympique a disputé des qualifications face à la Belgique et l'Espagne, avant de sortir l'Allemagne en barrage. Le groupe dirigé par Henri MICHEL comptait dans ses rangs Patrice GARANDE, un ancien stagiaire de l'ASSE avec qui j'avais effectué ma formation.

Nous sommes restés 15 jours sur la Côte Est des Etats-Unis, à Annapolis près de Boston, bien loin de Los Angeles où se déroulait la cérémonie d'ouverture. Avec une victoire et deux nuls, nous avons terminé devant le Chili, la Norvège et le Qatar.

Direction la Côte Ouest, pour la seconde semaine de compétition. Nous avons alors intégré le village olympique et pu côtoyer des légendes du sport comme Carl LEWIS, les basketteurs américains emmenés par Patrick EWING, la gymnaste Mary Lou RETTON, reine des jeux avec cinq médailles glanées, ou Saïd AOUITA, le vainqueur du 5000 mètres. J'étais dans le stade, à dix mètres de la ligne, lors du 100 m de Carl LEWIS : impressionnant !

Quant à nous, on a découvert le Rose Bowl de Pasadena pour les 1/4 de finale et une victoire 2-0 sur l'Egypte (doublé de Daniel XUEREB). Trois jours plus tard, on réalisait l'exploit de sortir la Yougoslavie (4-2 après prol.). La finale s'est jouée le 11 août devant plus de 100 000 spectateurs, avec une victoire (2-0) contre l'équipe légendaire du Brésil, emmenée par DUNGA.

Puis tout s'est enchaîné avec la montée inoubliable sur le podium et la Marseillaise. Quant à la cérémonie de clôture, nous étions déjà dans l'avion. Mais quel beau souvenir et quelle belle aventure que cette médaille d'or que je garde précieusement et qui représente le plus beau trophée de ma carrière. »



JEAN LOUIS ZANON

Né le 30.11.1960 à Montauban
 Jusqu'en 1977 : SC La Française
 77 à 84 : AS Saint Etienne (D1)
 84 à 87 : Ol. Marseille (D1)
 87 à 89 : FC Metz (D1)
 89 à 91 : Ol. Nîmes (D2)
 91 à 93 : AS Nancy L (D1-D2)
 93 à 94 FC Gap (DH)



Patrick MOREAU : « Je suis arrivé à l'ASSE en 1992, à l'âge de 19 ans, en provenance du Racing CF (ex Matra Racing) qui était tombé en D3. C'est donc chez les « Verts » que j'ai fini ma formation et que j'ai pu débiter en Division 1. Sélectionné régulièrement dans les équipes de jeunes, j'étais, en 1996, international espoir. Sous les ordres de Raymond DOMENECH, l'équipe a obtenu son billet pour les J.O. d'Atlanta (USA), en terminant 3^{ème} du Championnat d'Europe Espoirs (victoire 1-0 sur l'Ecosse, but de Patrick MOREAU).

Pour être sélectionné, il fallait avoir moins de 23 ans, ce qui excluait la présence de ZIDANE, né en 1972, un an avant moi. L'équipe avait fière allure avec quelques futurs piliers des « Bleus » : Claude MAKÉLÉLÉ, Robert PIRES, Vincent CANDELA ou Sylvain WILTORD.

Nous sommes restés trois semaines aux Etats-Unis mais les matchs se déroulant à Miami ou Orlando, nous n'avons pas pris part à la cérémonie d'ouverture. En fait, nous avons eu l'impression de participer à un tournoi, plutôt qu'à un événement universel.

Après avoir terminé en tête de notre groupe devant l'Espagne, l'Australie et l'Arabie Saoudite, nous avons perdu en 1/4 contre le Portugal (1-2 après prol.). Comme en France les clubs demandaient le retour de leurs joueurs au plus vite, on nous a rapidement remis dans un avion. Nous n'avons donc pas vu d'autres épreuves et n'avons pas eu de contact avec les autres sportifs.

C'est mon seul regret car pour le reste, c'était la conclusion d'une belle aventure de trois ans avec le groupe « Espoirs ». En ce qui me concerne, j'avais hâte de rejoindre Bastia où je venais d'être transféré. De ces Jeux, j'ai conservé le paquetage fourni par la FFF (maillots, survêts, sacs, polos et la tenue officielle complète, costume, chemise, cravate, ... chapeau). Une garde-robe que je n'ai ressortie du grenier que le mois dernier, pour une exposition sur les J.O., présentée à Veauche par La Maison de l'Europe. »



PATRICK MOREAU

Né le 3.08.73 à Cognac
 Jusqu'en 1988 : UA Cognac
 88 à 92 : Racing Paris (D3)
 92 à 96 : AS St Etienne (D1)
 96 à 2001 : SC Bastia (D1)
 2001 2002 : FC Metz (D1)
 2002 à 2005 : AS Nancy L (D2)
 2005 à 2006 : B Chateauroux (D2)

